

Refus tous les Master 2 et admise en M1 belgique

Par **Lahuz**, le **03/11/2020** à **23:33**

Bonjour,

Aujourd'hui je me pose beaucoup de questions. En effet, malgré l'obtention de mon Master 1 en droit des entreprises avec 11,9 de moyenne, des stages, des activités associatives et un travail à temps partiel : je n'ai pas obtenu une seule réponse positive en master 2 bien que je ne me sois même pas limité d'un point de vu géographique. J'ai fait ma licence et mon M1 dans la même fac, que j'ai ensuite contacté par mail, mais je n'ai d'ailleurs jamais eu de réponse.

Je suis du coup aujourd'hui en Belgique à l'Université Libre de Bruxelles où j'ai été admise en master droit civil et pénal, me permettant de concilier le droit des affaires et le droit pénal : les deux domaines qui me plaisent le plus, j'aimerais d'ailleurs faire un Master 2 en droit pénal des affaires.

Or je remets en cause même ce choix aujourd'hui, j'ai été reprise en MA1 (Master 1), j'ai des cours complémentaires pour une remise à niveau de bachelier (licence), je suis également inscrite en criminologie. Oui, mon dossier peut paraître bancal désormais, mais je ne suis pas certaine de poursuivre les deux car cela aurait un cout énorme (les frais de scolarité augmentent) mais surtout, je ne vois plus l'utilité de faire 2 master 1 en plus de mon master 1 français. Ca ne rime à rien. Je pensais renforcer mon dossier en étant plus polyvalente, mais je pense risquer bien pire...

J'aimerais dans l'idéal reprendre mes études en France l'année prochaine, et je n'ai pas pu me résilier à passer une année blanche car j'ai pensé à la sélection qui a été opérée en M1 : les M1 ont leur M2 de droit, tout comme moi j'ai eu mon M1 de droit mais mon M2 sélectif. De ce fait, j'avoue avoir un peu sauté sur l'occasion sans réfléchir à toutes les conséquences qui découlent de ce changement

Je ne suis pas sure de la pertinence d'une année scolaire ici, le droit belge est plus complexe bien que j'aime diversifier mes connaissances, mon but ultime demeurerait de reprendre en France l'année suivante.

La situation est assez déprimante, en plus du contexte actuel qui s'y ajoute. Mais j'ai réellement du mal à me dire que l'année prochaine j'aurai un M2 en France.

Avez vous des conseils ?

Merci d'avance, prenez soins de vous

Par **CUJAS 26150**, le **06/11/2020** à **12:30**

Bonjour,

vous faites un M2R ou PRO à l'ULB? Cela peut déjà vous apporter des réponses quant à vos futures candidatures en M2 en France.

Si vous êtes en M2R, vous pourrez candidater des M2R en France, de même pour les M2PRO en France.

Par **Lahuz**, le **06/11/2020** à **13:29**

Bonjour, je fais actuellement un Master 1 (MA1) en droit civil et pénal c'est comme si je faisais à nouveau un Master 1 en France en soit, ça n'a pas une plus-value dans mon dossier je pense... Il s'agit d'un master pro et non basé sur la recherche